

Nombre de Délégués :

En exercice 120

Présents 61

Votants 64

Objet :

**REUNIONS DU COMITE
TECHNIQUE CT ET CHSCT**



N°10/14/06/2019

L'an deux mille dix neuf, le 14 juin à 18h30, le Comité Syndical du SYNDICAT MIXTE DE COLLECTE ET DE TRAITEMENT DES ORDURES MENAGERES du Périgord Noir dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à "la Borne 120", Commune de Marcillac St Quentin sous la présidence de M. Jean-Pierre DUBOIS, Président.

Date de Convocation du Comité Syndical : *le 23 mai 2019*

Etaient présents :

ALLAS LES MINES : M. Yves GAROUTY,
BEZENAC : M. Hervé CARVES, M. Alain FREREBEAU
BORREZE : M. Pierre CHEVALIER, M. Dominique HERMENAULT,
CALVIAC EN PERIGORD : M. Jean-Louis CHUPIN,
CARLUX : Mme M-Laure FERBER, M. Jean-Claude DELHORBE,
CASTELNAUD LA CHAPELLE : Mme M-F ROUBERGUE,
CAZOULES : M. Jean-Yves GOILLON, M. Gérard VIELLE,
CENAC ET ST JULIEN : Mme Huguette ROBISSOUT,
DOMME : Francis COUSIN,
FANLAC : M. Christian MESPOULEDE, Mme Jeannette AUBARBIER,
FLORIMONT GAUMIER : Monsieur Mathias LUCAS,
GROLEJAC : M. Claude BOYER,
JAYAC : M. Guy ESTRUC, M. Raymond BROUSSE,
LA CHAPELLE AUBAREIL : M. Sébastien FRIT,
LA ROQUE GAGEAC : M. Jérôme PEYRAT,
LES EYZIES DE TAYAC SIREUIL : M. Marcel POIRIER,
MARCILLAC ST QUENTIN : Mme Nicole LALANDE, M. Daniel VEYRET,
MARQUAY : M. Daniel LALEU, Mme Sylvie JESINGHAUS,
MEYRALS : M. Joël LE CORRE, Mme Jacqueline JOUANEL,
NABIRAT : Mme Christiane DESMOULINS,
PAULIN : M. Alain PERIQUOI,
PEYRILLAC ET MILLAC : Mme Denise ARNOULT,
PRATS DE CARLUX : Mme Eloïse MARADENE,
PROISSANS : M. Patrick CROUZILLE, M. Ludovic DEURRE,
SALIGNAC EYVIGUES : M. Jean-Pierre DUBOIS, M. Jacques FERBER,
SARLAT LA CANEDA : Mme Marlies CABANEL,
SERGEAC : Mme Michèle VALETTE,
SIMEYROLS : M. Vincent FLAQUIERE,
COLY ST AMAND : M. J-Pierre PACAUD,
ST AUBIN DE NABIRAT : M. Christian GARRIGOU, M. Antoine VAN HUSSEN,
ST CREPIN ET CARLUCET : M. Gérard TEILLAC, Mme CAPMAS REBOUISSOU,
ST CYBRANET : M. Georges VIDAL, M. Hervé MALAURIE,
ST GENIES : M. Michel LAJUGIE,
ST JULIEN DE LAMPON : M. Jean-Pierre HAMEL,
ST LEON SUR VEZERE : M. Gé KUSTERS, M. David LESPINASSE,
ST MARTIAL DE NABIRAT : M. J-Claude CABANNE, Mme Isabelle ROUSSEAU,
ST VINCENT LE PALUEL : M. Etienne ROUQUIE, Mme Christine DANGREMONT,
STE MONDANE : M. Eric BOURDET,
STE NATHALENE : M. Dominique CHEYROU,

Certifié exécutoire le :

Affiché le :

Publié ou Notifié le :

AR PREFECTURE

024-252402284-20190614-1014062019-DE
Regu le 21/06/2019

VALOJOUX : M. Philippe BASTIDE,
VEYRIGNAC : Mme Claude DENIS,
VEYRINES DE DOMME : M. Jean-Pascal FARINA,
VEZAC : M. Patrick SINGIER, M. Alain BOYER,

Mme Marlies CABANEL (*commune de Sarlat*) a été élue secrétaire de séance

Excusés : MM. Alain PASSERIEUX, Philippe SOULETIS (*commune de Beynac*), Mme Christiane SALVIAT (*commune de Valojoux*), M. Georges de MEYERE (*commune de St Vincent de Cosse*),

Procurations : M. Jean Claude JOINEL à M. Jean Louis CHUPIN (*commune de Calviac*), M. Jean Claude CASSAGNOLE à M. Francis COUSIN (*commune de Domme*), M. Ghislain FOURREAUX à Mme Denise ARNOULT (*commune de Peyrillac et Millac*).

.....

Le Président fait part des réunions du Comité Technique (CT) et du CHSCT qui ont eu lieu le 12 juin 2019 et qui évoquaient les thèmes suivants :

Pour le CHSCT :

- ◆ Approbation du procès-verbal de la précédente réunion
- ◆ Communication sur un accident du travail
- ◆ Information relative aux travaux sur le site administratif
- ◆ Questions diverses.

Pour le Comité Technique :

- ◆ Approbation du procès-verbal de la précédente réunion
- ◆ Modification des horaires de travail d'un agent
- ◆ Rappel relatif au travail des agents saisonniers
- ◆ Questions diverses.

Après que le Président ait présenté à l'assemblée le contenu de chacune des séances,

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **Approuve** le compte rendu des réunions du Comité Technique et du CHSCT

Fait et délibéré au siège social, les Jour, Mois et An que dessus,

Pour copie conforme,
Marcillac St Quentin, le 14 juin 2019

C.T.O.M.
Le Président,
*Jean-Pierre DUBOIS
PÉRIGORD
NOIR
MARCILLAC ST QUENTIN
LA BORNE 12



AR PREFECTURE

024-252402284-20190614-1014062019-DE
Regu le 21/06/2019